

EXCEPTION TARIFAIRE :

Sur la ligne 294, de la zone 5360 «Burnenville» à la zone 5541 «Stavelot», les billets, cartes et abonnements «NEXT» (2 zones) sont autorisés même s'il y a transit par la zone 5710 «Malmédy», à la route de Wavreumont.

Verviers - Stavelot - Trois-Ponts

294

17 janv. 13 - S. 330

